





Informations de base	
2022/2006(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel 2022 de la croissance durable Subject 5.05 Croissance économique	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		TINAGLI Irene (S&D)	13/12/2021
			Rapporteur(e) fictif/fictive FERBER Markus (EPP) FERNÁNDEZ Jonás (S&D) GARICANO Luis (Renew) URTASUN Ernest (Greens /EFA) VAN OVERTVELDT Johan (ECR) BECK Gunnar (ID) GUSMÃO José (The Left)	
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	BUDG Budgets (Commission associée)		MARQUES Margarida (S&D)	16/12/2021
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		CANFIN Pascal (Renew)	13/12/2021
	Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
Affaires économiques et financières		GENTILONI Paolo		

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
20/01/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/01/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
28/02/2022	Vote en commission		
01/03/2022	Dépôt du rapport de la commission	A9-0034/2022	Résumé
08/03/2022	Résultat du vote au parlement		
09/03/2022	Résultat du vote au parlement		
09/03/2022	Débat en plénière		
10/03/2022	Décision du Parlement	T9-0076/2022	Résumé
10/03/2022	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2006(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/9/07980

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE703.038	16/12/2021	
Amendements déposés en commission		PE704.638	20/01/2022	
Avis de la commission	BUDG	PE703.118	01/02/2022	
Avis de la commission	ENVI	PE703.147	11/02/2022	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0034/2022	01/03/2022	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0076/2022	10/03/2022	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2022)254	25/07/2022	

Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel 2022 de la croissance durable

2022/2006(INI) - 01/03/2022 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport d'initiative d'Irene TINAGLI (S&D, IT) sur le Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel 2022 de la croissance durable.

Le Semestre européen joue un rôle important dans la coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres et préserve ainsi la stabilité macroéconomique de l'Union économique et monétaire.

Perspectives économiques pour l'Union européenne

Les députés constatent que l'économie européenne se remet plus rapidement que prévu des effets dévastateurs de la pandémie mondiale de COVID-19 et que tous les États membres devraient atteindre leur niveau de production d'avant la pandémie d'ici la fin de 2022. Ils sont toutefois préoccupés par le fait que la vitesse de la reprise varie d'un État membre à l'autre et d'une région à l'autre, avec des différences importantes et une disparité entre les États membres en 2021. La reprise devrait cependant être mieux répartie en 2022 et 2023.

Le rapport souligne qu'un déploiement réussi et transparent de la **facilité pour la reprise et la résilience** (FRR) contribuera à rendre les économies et les sociétés de l'Union plus prospères, plus durables, plus inclusives, et mieux préparées aux transitions écologique et numérique et contribuera à favoriser la cohésion économique, sociale et territoriale.

Des politiques budgétaires responsables et durables

Les députés estiment nécessaire le **réexamen du cadre de gouvernance économique** de l'Union, de préférence avant de désactiver la clause dérogatoire générale au pacte de stabilité et de croissance à partir de 2023. Ils prennent acte de l'intention de la Commission de fournir, pour la période précédant la désactivation de la clause dérogatoire générale, des orientations sur les politiques budgétaires reflétant la situation économique spécifique de chaque État membre.

Convaincus que la coordination des politiques budgétaires nationales reste essentielle pour soutenir la reprise, les députés partagent l'avis de la Commission selon lequel les États membres ayant des niveaux d'endettement faibles ou moyens devraient adopter ou conserver une orientation budgétaire favorable, et que les États membres ayant des niveaux d'endettement élevés devraient utiliser la FRR pour financer des investissements supplémentaires afin de soutenir la reprise, tout en adoptant une politique budgétaire prudente, mais qui n'entrave pas pour autant l'investissement public nécessaire au financement de secteurs d'importance stratégique.

Des réformes et des investissements structurels favorables à la croissance, équilibrés, inclusifs et durables

Les députés estiment essentiel de **coordonner les efforts nationaux de réforme et d'investissement** ainsi que l'échange de bonnes pratiques afin d'accroître la convergence et la résilience des économies, de promouvoir une croissance durable et inclusive et d'améliorer les cadres institutionnels afin d'accroître l'appropriation et la responsabilité nationales.

Soulignant que le Semestre européen et la FRR sont en interaction, le rapport invite les États membres à tirer le meilleur parti de cette occasion et à l'utiliser pour transformer leurs économies et les rendre durables, plus compétitives et plus résilientes aux chocs à venir. Il rappelle que la FRR et chacun des plans nationaux pour la reprise et la résilience doivent respecter pleinement le règlement sur la **conditionnalité liée à l'état de droit** et que les mesures énoncées dans ces plans ne doivent pas aller à l'encontre des valeurs de l'Union.

Les députés jugent essentiel de s'attaquer aux problèmes structurels et **d'augmenter les investissements privés et publics** pour assurer une reprise durable et une croissance pérenne.

Compte tenu des vulnérabilités macroéconomiques liées à des déséquilibres et des niveaux élevés de la dette publique, les États membres sont invités à profiter de l'occasion qu'offre la FRR pour réduire sensiblement les déséquilibres macroéconomiques existants, notamment en intégrant des mesures de réforme ambitieuses dans les plans nationaux de tous les États membres. Les députés ont également souligné l'importance d'un cadre réglementaire et de stratégies politiques susceptibles de combiner une réduction du ratio de la dette par rapport au PIB et un niveau adéquat d'investissements privés et publics qui soit en mesure d'assurer une croissance économique soutenue, un degré élevé de compétitivité et la cohésion sociale.

Le rapport souligne que la Commission joue un rôle important dans la responsabilisation des gouvernements à l'égard des déséquilibres émergents dans les États membres.

Un Semestre européen plus démocratique

Les députés soulignent qu'il importe d'engager un débat approfondi sur le processus du Semestre européen et d'y associer les parlements nationaux et le Parlement européen. Ils demandent le renforcement du rôle démocratique du Parlement dans le cadre de gouvernance économique et invitent le Conseil et la Commission à prendre dûment ses résolutions en considération. Ils invitent également la Commission à tenir le Parlement et le Conseil dûment et équitablement informés de tous les aspects relatifs à l'application du cadre de gouvernance économique de l'Union.

Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel 2022 de la croissance durable

2022/2006(INI) - 10/03/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 534 voix pour, 85 contre et 73 abstentions, une résolution sur le Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel 2022 de la croissance durable.

Le Semestre européen joue un rôle important dans la coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres et préserve ainsi la stabilité macroéconomique de l'Union économique et monétaire. Ce processus ne devrait pas ignorer les objectifs du socle européen des droits sociaux et du pacte vert pour l'Europe ainsi que d'autres questions liées au secteur financier et à la fiscalité.

Perspectives économiques pour l'Union européenne

Les députés constatent que l'économie européenne se remet plus rapidement que prévu des effets dévastateurs de la pandémie mondiale de COVID-19. Ils sont néanmoins préoccupés par l'apparition de nouveaux variants, les confinements localisés dus à la pandémie, l'augmentation des prix de l'énergie, les pressions inflationnistes, les perturbations en matière d'offre et l'apparition de pénuries de main-d'œuvre.

Si tous les États membres devraient atteindre leur niveau de production d'avant la pandémie d'ici la fin de 2022, les députés sont toutefois préoccupés par le fait que la vitesse de la reprise varie d'un État membre à l'autre et d'une région à l'autre, avec des différences importantes et une disparité entre les États membres en 2021. La reprise devrait cependant être mieux répartie en 2022 et 2023.

La résolution souligne que le conflit en Ukraine et les sanctions sévères prises à l'encontre de la Russie auront inévitablement des effets négatifs sur l'économie de l'Union. La Commission est invitée à recenser et à faciliter les moyens de faire face aux conséquences économiques et sociales de ces sanctions.

Des politiques budgétaires responsables et durables

Les députés estiment nécessaire le **réexamen du cadre de gouvernance économique de l'Union** et qu'il est important de disposer d'une trajectoire claire vers un cadre budgétaire révisé, de préférence avant de désactiver la clause dérogatoire générale au pacte de stabilité et de croissance à partir de 2023.

Convaincu que la **coordination des politiques budgétaires nationales** reste essentielle pour soutenir la reprise, le Parlement partage l'avis de la Commission selon lequel les États membres ayant des niveaux d'endettement faibles ou moyens devraient adopter ou conserver une orientation budgétaire favorable. Les États membres ayant des niveaux d'endettement élevés devraient quant à eux utiliser la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) pour financer des investissements supplémentaires afin de soutenir la reprise, tout en adoptant une politique budgétaire prudente, mais qui n'entrave pas pour autant l'investissement public nécessaire au financement de secteurs d'importance stratégique.

Des réformes et des investissements structurels favorables à la croissance, équilibrés, inclusifs et durables

Les députés rappellent que le cycle du Semestre européen est un cadre bien établi permettant aux États membres de l'Union de coordonner leurs politiques budgétaires, économiques, sociales et en matière d'emploi. Ils soulignent que sans efforts coordonnés pour mettre en œuvre les transitions numérique et écologique et s'attaquer à certaines questions liées au secteur financier, les économies européennes risquent de souffrir durablement.

Soulignant que le Semestre européen et la FRR sont en interaction, les députés invitent les États membres à tirer le meilleur parti de cette occasion et à l'utiliser pour transformer leurs économies et les rendre durables, plus compétitives et plus résilientes aux chocs à venir. Ils rappellent que la FRR et chacun des plans nationaux pour la reprise et la résilience doivent respecter pleinement le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit et que les mesures énoncées dans ces plans ne doivent pas aller à l'encontre des valeurs de l'Union.

Les députés jugent essentiel de s'attaquer aux problèmes structurels et **d'augmenter les investissements privés et publics** pour assurer une reprise durable et une croissance pérenne.

Le Parlement est préoccupé par les vulnérabilités macroéconomiques liées à des déséquilibres excessifs et par le fait que des niveaux élevés de la dette publique peuvent devenir un élément d'instabilité macroéconomique.

Les États membres sont invités à profiter de l'occasion sans précédent qu'offre la FRR pour **réduire sensiblement les déséquilibres macroéconomiques existants**, notamment en intégrant des mesures de réforme ambitieuses dans les plans nationaux de tous les États membres. Les députés ont également souligné l'importance d'un cadre réglementaire et de stratégies politiques susceptibles de **combinaison d'une réduction du ratio de la dette par rapport au PIB et un niveau adéquat d'investissements privés et publics** qui soit en mesure d'assurer une croissance économique soutenue, un degré élevé de compétitivité et la cohésion sociale.

Un Semestre européen plus démocratique

Les députés soulignent qu'il importe d'engager un débat approfondi sur le processus du Semestre européen et d'y associer les parlements nationaux et le Parlement européen. Ils demandent le **renforcement du rôle démocratique du Parlement** dans le cadre de gouvernance économique et invitent le Conseil et la Commission à prendre dûment ses résolutions en considération. Ils invitent également la Commission à tenir le Parlement et le Conseil dûment et équitablement informés de tous les aspects relatifs à l'application du cadre de gouvernance économique de l'Union.